

# MAIRIE de 42430 CHERIER

Téléphone et télécopie 0477 63 14 67

mail : [mairie.cherier@gmail.com](mailto:mairie.cherier@gmail.com)

site internet : [cherier.fr](http://cherier.fr)

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE 2016

Le conseil municipal, réuni au complet, à l'exception de T. Oblette, excusé, a abordé les questions suivantes :

► **Voirie 2017** : présentation des devis et choix des priorités pour les goudronnages à faire en 2017. Sur les 95 000€ de devis, le conseil municipal retient :

\* 14 643€ pour finir la route Napoléon, des Essarts en direction de Fontpot sur 970 ml

\* 9 052€ pour reprendre le chemin du Bouchet sur 310 ml

\* 6 200€ pour la partie Est du chemin de Bonnabaud sur 160 ml

\* 14 474€ pour la route des Moulins à Mézire sur 2400 ml (à diminuer éventuellement en partie haute si l'enveloppe subventionnable par le conseil départemental ne suffit pas)

Un fonds de concours de la commune sera de toute façon nécessaire, la C.C.P.U. ne finançant que 36051€ de travaux en 2017 pour la voirie de Chérier.

► **Reconstruction des locaux techniques** : la reconstruction suite à l'incendie de fin avril sera l'occasion de repenser la distribution/aménagement des locaux afin de disposer d'un atelier, de garages, de stockage du matériel de location pour festivités de la façon la plus fonctionnelle possible ; une réunion est proposée le 22 octobre à 10 heures afin que les conseillers municipaux puissent échanger avec l'architecte avant l'établissement des plans du projet.

► **C.O.C.S.** : parmi tous les projets proposés pour une contractualisation avec le conseil départemental, ce dernier n'a finalement retenu que le financement des vestiaires de football (subvention de 150 000€), qui seront versés à la commune à raison de 30 000€ par an ; les autres projets ne sont pas subventionnés et le conseil municipal examine pour chacun la suite à donner :

\* fermeture du hangar en dessous de la garderie : dalle non retenue, seul le portail bois en 3 parties sur rail sera réalisé rapidement ; le devis de 3432€ doit être revu pour intégrer un 3e rail.

\* city-stade à l'emplacement de l'actuel terrain de tennis des Moulins, qui est à réhabiliter. Le chiffrage de départ, de 57 700€, intégrait un certain nombre d'options qui peuvent être supprimées et une aire de jeux pour le Vieux Bourg qui peut être différée ; la pose des éléments de clôture peut être envisagée en interne. En définitive, c'est une somme de 35 000€ ht qui est retenue comme base de la dépense pour ce city-stade.

\* aménagement du centre-bourg (mairie-école-église) : non retenu pour l'instant.

► **Décisions modificatives du budget** pour tenir compte des dépenses et recettes non prévues au B.P.:

\* achats de 2 défibrillateurs, dont un avec coffret chauffant car il sera posé en extérieur (auvent de la salle des fêtes) et il doit rester opérationnel même par temps de gel ; le 2e est déjà en service à l'intérieur des vestiaires de football : total 3700€.

\* ajout de 820€ pour régler notre participation au fonds de péréquation intercommunal et communal (FPIC)

\* ajout de 20000€ en dépenses d'investissement pour le remplacement du matériel communal (remorque, matériel de rangement, conteneurs OM) et du matériel de festivités (barnum, chaises, podium, tables et bancs, matériel électrique...) qui sont financés sur l'indemnité de l'assurance suite à l'incendie.

\* attribution d'une subvention de 150€ au Secours Catholique pour le service de transport solidaire qu'il organise sur le canton à destination des personnes sans moyen de déplacement.

\* souscription à l'opération de lancement du livre élaboré par les bénévoles des bibliothèques du canton "Les poilus du Pays d'Urfé" en réservant 43 livres qui seront offerts aux bénéficiaires du Colis de Noël : dépense : 731€.

► **Agrandissement du cimetière des Moulins** : le principe de la cession de 20m de terrain à la commune par le propriétaire riverain est accepté, il permettrait d'envisager l'aménagement de 2 rangées de tombes supplémentaires et un parking en partie haute ; il demande en échange la possibilité d'acquérir un délaissé communal à Tour, qui semble a priori ne servir à personne et le conseil municipal donne son accord pour engager la procédure d'enquête publique nécessaire dans ce type de transaction, afin de consulter les autres riverains avant déclassement et vente.

► **Approbation du rapport annuel du service eau potable** qui donne un tarif de l'eau à 2,099€ par m3 pour 120 m3/an.

► **Participation aux travaux à la chapelle de la Salette** : la décision prise à la dernière réunion ayant été invalidée en Sous-Préfecture, la question devra être réexaminée et requalifiée après modification éventuelle des statuts.

► **Questions diverses** :

\* embauche en urgence de Mme Françoise TRAVARD pour remplacer Caroline CHAUX en congé maladie pré-natale (ajout d'un petit temps de garderie le mercredi midi pour les parents qui quittent leur travail à midi.)

\* décision de fêter le centenaire de Mme Clotilde LASSAIGNE avec la fête d'accueil des nouveaux habitants du 27/11

\* modification de la date pour le prochain conseil municipal qui se tiendra le jeudi 27 au lieu du vendredi 28 octobre.